
**Centre d'Excellence en
Technologies de l'Information et
de la Communication (CETIC)**

**RAPPORT DE L'AUDITEUR
INDEPENDANT**

Décembre 2018

Période allant du 1^{er} janvier 2017
Au 31 décembre 2017

CETIC
Rapport de l'Auditeur Indépendant
Période allant du 1^{er} janvier 2017 au 31 décembre 2017

Sommaire

<u>RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT</u>	1 - 3
<u>ETATS FINANCIERS</u>	5 - 8
<u>PRINCIPES COMPTABLES ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</u>	10- 30



Le Coordonnateur
Du **CETIC**
Ecole Nationale Supérieure Polytechnique
BP 8390 Yaoundé – Cameroun

A l'attention du Professeur ETOUA Remy Magloire

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDEPENDANT SUR LES ETATS FINANCIERS AU 31 DECEMBRE 2017

1. OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Monsieur,

Nous avons effectué l'audit des états financiers annuels du CETIC comprenant le bilan au 31 décembre 2017, un état des transactions du compte désigné, la liste des actifs immobilisés acquis par les fonds du projet, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations complémentaires relatives aux états financiers.

À notre avis :

- ✓ les états financiers annuels ci-joints donnent, sous les réserves formulées aux paragraphes 2.1 et 2.2, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle des opérations de financement et d'investissements du PIDMA au 31 décembre 2017 en conformité avec les règles et méthodes comptables éditées par l'Acte uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière ainsi qu'aux dispositions de l'accord de crédit de Développement IDA N°5422-CM;
- ✓ l'état des transactions du compte désigné est fiable compte tenu des demandes de remboursements de fonds et des décaissements effectués par les agences de d'exécution du projet pendant la période;
- ✓ la liste des actifs immobilisés acquis par les fonds du projet est fiable compte tenu des opérations liées à la mise en œuvre du projet au 31 décembre 2017.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur indépendant relatives à l'audit contractuel des états financiers annuels » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'entité conformément au Code de déontologie des professionnels comptables du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le code de l'IESBA) et celui qui encadre la profession d'auditeur financier et nous avons satisfait aux autres responsabilités éthiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et

*PricewaterhouseCoopers Sarl, Immeuble PwC, Rue Christian Tobie Kouoh, B.P. 5689 Douala, Cameroun
T : (237) 3343 24 43/44/45/46, M : (237) 7750 03 72/73/74, (237) 9992 01 80/81, F : (237) 3342 86 09, 3343 39 15,
www.pwc.com/cm*

appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

2.1 Réserve pour désaccord

Les états financiers comportent au 31 décembre 2017 des avances de fonds d'un montant global de 16 809 876 FCFA faites pour la mise en œuvre des activités du projet. Bien que ces avances soient justifiées par les différents bénéficiaires au cours de la période, les sommes en question n'ont pas été enregistrées en charges.

2.2 Réserves pour limitation

2.2.1 Absence d'un tableau des ressources et emplois du projet sur la période

Le projet n'a pas fourni un tableau des ressources (fonds reçus de l'IDA et d'autres partenaires) et emplois (dépenses engagées) sur la période allant du 01 janvier au 31 décembre 2017. Par conséquent, nous n'avons pas pu effectuer les diligences requises sur cet état.

2.2.2 Absence d'inventaire physique des immobilisations

Nous n'avons pas obtenu au cours de notre revue un procès-verbal d'inventaire physique des immobilisations du CETIC au 31 décembre 2017. Il s'avère donc difficile de se prononcer sur l'existence des biens figurant dans le fichier des immobilisations.

2.2.3 Créance sur l'Université de Yaoundé 1

Parmi les créances au bilan, figure une créance de 17 046 894 FCFA sur l'Université de Yaoundé 1. Le management du CETIC ne nous a pas fourni d'explications ni de documents probants permettant de comprendre la nature de la créance susmentionnée. De ce fait, nous ne pouvons pas nous prononcer sur l'existence, l'exactitude et le caractère recouvrable de ladite créance.

3. RESPONSABILITE DE LA PREPARATION DES ETATS FINANCIERS ANNUELS DU CETIC

Le management du CETIC est responsable de la préparation sincère des états financiers annuels et des notes annexes conformément aux règles et méthodes comptables éditées par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif au droit comptable et à l'information financière ainsi qu'aux dispositions de l'accord de financement. Cette responsabilité couvre également la conception, la mise en place et le maintien de procédures de contrôle interne que le management estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

4. RESPONSABILITE DE L'AUDITEUR RELATIVE A L'AUDIT CONTRACTUEL DES ETATS FINANCIERS ANNUELS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport d'audit contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes « ISA » permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités pour l'audit des états financiers annuels sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe I du présent rapport d'audit indépendant.

Douala, le xx décembre 2018

L'Auditeur Indépendant
PricewaterhouseCoopers Cameroun

William Ngwa
Associé

ANNEXE 1 PORTANT RESPONSABILITES DE L'AUDITEUR RELATIVES A L'AUDIT DES ETATS FINANCIERS

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous prenons connaissance du contrôle interne du projet afin de définir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du projet ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous recueillons les éléments probants suffisants et appropriés montrant que les événements survenus entre la date des états financiers et la date de notre rapport, nécessitant un ajustement des états financiers ou une information à fournir dans ceux-ci, ont fait l'objet d'un traitement approprié dans les états financiers conformément au référentiel comptable applicable ;
- Nous avons l'obligation du respect du secret professionnel pour les faits, actes et renseignements dont nous avons eu connaissance.

2. ETATS FINANCIERS

BILAN ACTIF

Libellé	Notes	Exercice en cours			Exercice Précédent
		Brut	Amortissement	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Note 1				
Immobilisations Incorporelles	Note 1.1	226 896 785		226 896 785	129 477 093
Charges immobilisées (Foncements)	Note 1.2	194 012 457		194 012 457	88 141 732
Batiments et installations Techniques	Note 1.3	78 348 164		78 348 164	25 031 079
Matériels et outillages	Note 1.4	97 826 241		97 826 241	31 738 482
Materiel Roulant	Note 1.5	25 000 000		25 000 000	
*** TOTAL ACTIF IMMOBILISE ***		622 083 647		622 083 647	274 388 386
ACTIF CIRCULANT	Note 2				
Fournisseurs, Avances versées					
Créances et Emplois assimilés		36 556 770		36 556 770	17 046 894
*** TOTAL ACTIF CIRCULANT ***		36 556 770		36 556 770	17 046 894
TRESORERIE ACTIF	Note 3				
Banque Standard	Note 3.1	225 410 555		225 410 555	461 841 711
Banque SCB Guichet Unique	Note 3.2	311 595 732		311 595 732	265 814 323
Banque SCB UY1 Compte à Vue	Note 3.3	1 960 380		1 960 380	1 960 380
Banque Compte Gambien	Note 3.4				128 844 649
*** TOTAL TRESORERIE ACTIF ***		538 966 667		538 966 667	858 461 063
TOTAL GENERAL		1 197 607 084		1 197 607 084	1 149 896 343

BILAN PASSIF

Libellé	Notes	Exercice en cours	Exercice Précédent
RESSOURCES	Note 4		
Financement		938 726 136	938 726 136
Fonds de Dotation IDA		938 726 136	938 726 136
Subventions Etat du Cameroun			
Contribution Etat du Cameroun			
Autres Ressources		138 789 132	137 989 132
Fonds Générés		138 789 132	137 989 132
*** TOTAL RESSOURCES ***		1 077 515 268	1 076 715 268
PASSIF CIRCULANT	Note 5		
Dettes Fournisseurs	Note 5.1	31 759 704	33 364 340
Dettes Fiscales	Note 5.2	49 596 698	16 123 393
Autres Dettes	Note 5.3	16 184 300	5 222 000
Dettes HAO	Note 5.4	22 551 114	18 471 342
*** TOTAL PASSIF CIRCULANT ***		120 091 816	73 181 075
TOTAL GENERAL		1 197 607 084	1 149 896 343

3. PRINCIPES COMPTABLES ET INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

3.1. Présentation du programme

3.1.1 Gestion du CETIC

En vertu de l'Accord de crédit N° 5422 - CM et de l'arrêté N° 105 CAB/PM du 04 novembre 2014 portant création, organisation et fonctionnement du Comité National de pilotage de suivi de la mise en œuvre du Projet des Centres d'Excellence Africains de l'Enseignement Supérieur, « **le Comité** ». Placé auprès du Ministre de l'Enseignement Supérieur, le comité a pour mission principale de piloter et suivre la mise en œuvre au Cameroun du Projet des Centres d'excellence Africains de l'Enseignement Supérieur de la Banque Mondiale.

A ce titre, il est notamment chargé :

- d'approuver les plans d'actions et les budgets annuels des Centres d'Excellence nationaux du Projet ;
- d'approuver les manuels des procédures des Centres d'Excellence nationaux ;
- de valider les rapports d'audit des Centres d'Excellence nationaux du projet ;
- de veiller à la mise en œuvre des recommandations des audits des Centres d'Excellence nationaux du projet ;
- de veiller à l'alignement des objectifs des Centres d'Excellence nationaux du projet aux stratégies du développement du Pays ;
- d'approuver les requêtes de décaissements des Fonds des Centres d'Excellence nationaux du projet ;
- de veiller de manière générale à la bonne exécution du projet.

3.1.2 Objectif général du CETIC

Le CETIC trouve sa justification dans la nécessité de combler le déficit en enseignement supérieur de qualité dans les pays d'Afrique Occidentale et Centrale en général, et au Cameroun en particulier. A travers ce projet, la Banque mondiale entreprend avec le Gouvernement camerounais une démarche visant l'amélioration de la qualité et de la pertinence de l'enseignement supérieur en partant d'un pôle de concentration clairement identifié au sein de l'Université de Yaoundé I : le Centre d'Excellence en Technologies de l'Information et de la Communication (CETIC).

Le projet CETIC a pour but de renforcer les capacités de l'Université de Yaoundé I (UYI) en matière de formation, de recherche, de relations industrielles et d'internationalisation dans le domaine générique des technologies de l'information et de la communication. Ses objectifs généraux sont :

- de renforcer les capacités du Continent à produire en masses critiques des spécialistes de haut niveau dans le domaine générique des technologies de l'information et de la communication.
- d'accompagner la mutation technologique de l'économie du Continent vers des secteurs à forte valeur ajoutée, en procurant, tant en matière de la recherche proprement dite qu'au niveau des applications qui en découlent, un avantage comparatif dans des filières à fort impact sur la croissance économique régionale.
- d'impulser, dans le cadre d'une solidarité de destin avec les autres pays du Continent la vision d'un enseignement supérieur régional catalyseur de développement, qui servirait d'alternative crédible à la fuite des cerveaux et à la transhumance désordonnée des ressources humaines en quête de formation et de valorisation ;
- de renforcer l'intégration régionale dans le domaine de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et contribuer à l'émergence de pôles d'excellence

régionaux, véritables locomotives pour l'ensemble des systèmes éducatifs de la région et partenaires reconnus et respectés du réseau mondial du savoir et de l'innovation.

3.1.3 Objectifs spécifiques du CETIC

Les objectifs spécifiques du CETIC se rapportent à nombre de domaines de performance liés à l'académie (enseignement et recherche), à la gouvernance, à l'internationalisation, à l'équité et au respect du genre.

3.1.4 Faits marquants du CETIC en 2017

Les faits marquants en 2017 sont les suivants :

- Acquisition du matériel roulant ;
- Installation et paramétrage du logiciel de gestion comptables TOM2PRO TOSIGIED;
- Financement complémentaire au profit du compte Gambien d'un montant de FCFA 800 000 ;
- Novembre 2017, clôture du Compte Gambien ;
- Octobre 2017, suspension des paiements via le Compte d'avance logé à la Standard Chartered Bank et géré par la CAA;
- Changement à la Coordination du Projet: Un nouveau Coordonnateur a été nommé, l'ancien Coordonnateur est désormais le Chercheur Principal, et le l'ancien Chercheur Principal est passé Chercheur Principal Adjoint.

3.1.5 Informations générales

Date de signature de l'Accord de Crédit N° 5422-CM : 14 aout 2014

3.2. Principes généraux et méthodes comptables

Les comptes annuels sont établis sur la base des coûts historiques et conformément aux principes comptables généralement admis dans l'espace OHADA ainsi qu'aux dispositions de l'accord de subvention, et appliqués de manière constante.

Le CETIC tient une comptabilité d'engagement. Ainsi les opérations sont comptabilisées suivant la méthode des dépenses engagées et des créances acquises dès lors que l'engagement contractuel entre le CETIC et le(s) tiers concerné(s) est établi et que le service ait été rendu.

Les schémas de comptabilisation retenus reflètent le circuit de traitement des dépenses dans le Projet. Ils reposent sur l'équilibre de base consistant en la neutralisation systématique des charges par des produits concomitants.

Le CETIC applique les principes comptables OHADA qui sont au nombre huit, en accord avec les principes comptables généralement admis au plan international. Il s'agit des principes suivants :

- Le principe du coût historique qui implique que les immobilisations acquises soient enregistrées en comptabilité au coût historique d'acquisition.
- Le principe de non-compensation selon lequel les actifs, passifs, produits et charges ne doivent pas être compensés, sauf si cette compensation est imposée ou autorisée.
- Le principe de spécialisation des exercices. Les dépenses et ressources sont

comptabilisées lors de l'exercice réel de survenance.

- Le principe de permanence des méthodes qui voudrait que d'un exercice à l'autre les méthodes, la présentation et la classification des postes dans les états financiers soient identiques.

- Le principe d'Intangibilité du bilan d'ouverture qui fait correspondre les soldes du bilan d'ouverture d'un exercice aux soldes de clôture de l'exercice précédent.

- Le principe de continuité de l'exploitation implique les états financiers soient établis dans la perspective d'une poursuite des activités sur toute la durée du projet.

- Le principe de l'importance significative. Principe selon lequel l'information significative serait celle dont l'omission ou la déformation pourrait influencer l'opinion des lecteurs des états financiers.

- principe de prééminence de la réalité sur l'apparence qui voudrait que les transactions et les autres événements soient comptabilisés et présentés conformément à leur nature et à la réalité financière sans s'en tenir forcément à leur apparence juridique.

3.3. Informations complémentaires relatives au bilan et à l'état des ressources et emplois

3.3.1 Bilan

Note 1: Actif immobilisé

Celui-ci comprend les charges immobilisées, les immobilisations incorporelles et les immobilisations corporelles. Au 31/12/2017 il est détaillé comme suit :

Libellé	2017	2016	Variation
Immobilisations Incorporelles (1.1)	226 896 785	129 477 093	97 419 692
Charges immobilisées (Fonctionnements) (1.2)	194 012 457	88 141 732	105 870 725
Bâtiments et installations Techniques (1.3)	78 348 164	25 031 079	53 317 085
Matériels et outillages (1.4)	97 826 241	31 738 482	66 087 759
Matériel Roulant (1.5)	25 000 000		25 000 000
*** TOTAL ACTIF IMMOBILISE ***	622 083 647	274 388 386	347 695 261

Note 1.1 Immobilisations Incorporelles :

Le solde de ce poste est de FCFA 226 896 785 avec une variation sur l'exercice de FCFA 97 419 692 et relative à l'acquisition des logiciels informatiques, l'accréditation des programmes d'enseignements, l'organisation des formations, bourses et stages ainsi que les meetings.

Note 1.2 Charges immobilisées de Fonctionnement

La variation de FCFA 105 870 725 observée correspond aux dépenses liées à l'achat des fournitures de bureau, des consommables, du petit matériel, du paiement des frais de transport, des frais bancaires, des honoraires des consultants, pauses café et déjeuner ; les frais de mission à l'intérieur et à l'extérieur du pays, les charges salariales, assurances maladies étudiants Gambiens et des charges courantes liées au fonctionnement du projet.

Note 1.3 Bâtiments et installations Techniques

Le solde de ce poste est de FCFA 78 348 164 avec une variation sur l'exercice de

FCFA 53 317 085. Au cours de l'année 2017 il a enregistré les dépenses liées à la construction de locaux techniques, à l'installation de la fibre optique, aux divers aménagements (Bureaux, réseaux informatiques)

Note 1.4 Matériels et outillages

Le solde de ce poste est de FCFA 97 826 241 avec une variation sur l'exercice de FCFA 66 087 759. En 2017, le CETIC s'est équipé en terme de mobilier de bureau, matériels informatiques (vidéo projecteurs, imprimantes)

Note 1.5 Matériel Roulant

Le projet a acquis en 2017 un pick-up de marque Toyota qui est le premier de sa flotte et pour FCFA 25 000 000.

Note 2: Actif circulant

Son solde est de FCFA 36 556 770 et pour une variation de FCFA 19 509 876. Il s'agit des fonds mis à la disposition des tiers et non encore justifiés au 31/12/2017 suivant le détail ci-dessous.

Libellé	Solde débiteur (en FCFA)
ASSEMBLE GRACE ANNETTE	2 700 000
Compte mère de la recherche de l'UY1	17 046 894
DEPENSES/ JUSTIFS ABSENTS	16 809 876
Total	36 556 770

Note 3: Trésorerie actif

Au 31 décembre 2017, le CETIC présente un excédent de trésorerie de FCFA 538 966 667.

Libellé	2017	2016
Banque Standard (3.1)	225 410 555	461 841 711
Banque SCB Guichet Unique (3.2)	311 595 732	265 814 323
Banque SCB UY1 Compte à Vue (3.3)	1 960 380	1 960 380
Banque Compte Gambien (3.4)		128 844 649
TOTAL TRESORERIE ACTIF	538 966 667	858 461 063

Note 3.1 Il s'agit d'un compte ouvert par la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) pour le compte du Projet en 2015. Il est approvisionné par l'IDA pour aider le projet dans l'atteinte de ses **DLI**. Il s'agit d'une avance de trésorerie.

Note 3.2 Il s'agit d'un compte ouvert par l'Université de Yaoundé I en réponse aux limites de l'unicité de caisse. En effet, lorsque le projet a atteint son 1er résultat en 2015, il a bénéficié d'un virement de l'IDA dans le compte mère de la recherche de l'UYI. L'ouverture de ce compte vise à assurer la traçabilité des fonds à travers un compte dédié CETIC pour le suivi de ses encaissements.

Note 3.3 Ce montant est le reliquat dû par l'UYI au Projet CETIC, à la suite du rapatriement du solde dans le compte spécifique ouvert pour le CETIC.

Note 3.4 Est ouvert pour l'encaissement des fonds générés plus précisément ceux issus de la signature du partenariat avec le Gouvernement Gambien pour la formation de ses étudiants. Il a été clôturé en novembre 2017 et son solde rapatrié dans le compte « SCB Guichet Unique » mentionné dans la note (3.2)

3.3.2 Passif

Note 4: Ressources

Il s'agit ici de façon cumulée des dotations destinées au financement des activités du Projet et du fonctionnement de l'UGP ainsi que des fonds générés par le projet. Courant 2017, le projet a reçu du gouvernement Gambien une somme de FCFA 800 000.

Le détail se présente comme suit :

Libellé	2017	2016	Variation
Financement IDA	938 726 136	938 726 136	0
Autres Ressources (Fonds générés)	138 789 132	137 989 132	800 000
*** TOTAL RESSOURCES ***	1 077 515 268	1 076 715 268	800 000

Note 5: Passif circulant

Celui-ci comprend les dettes (Fournisseurs, Fiscales, autres) et les dettes HAO.

Au 31/12/2017 il est détaillé ainsi qui suit :

Libellé	2017	2016	Variation
Dettes Fournisseurs (5.1)	31 759 704	33 364 340	-1 604 636
Dettes Fiscales (5.2)	49 596 698	16 123 393	33 473 305
Autres Dettes (5.3)	16 184 300	5 222 000	10 962 300
Dettes HAO (5.4)	22 551 114	18 471 342	4 079 772
*** TOTAL PASSIF CIRCULANT ***	120 091 816	73 181 075	46 910 741

Note 5.1 Au 31/12/2017 le solde de ce compte est de FCFA 31 759 704, soit une diminution de FCFA 1 604 636 en comparaison avec le solde au 31/12/2016. Il s'agit des dettes vis-à-vis des fournisseurs ordinaires du projet.

Libellé	Solde D	Solde C
BAG TRAVEL AGENCY		3 054 969
DELOITTE		8 996 400
ETS GOUEPI & FILS		3 851 442
ETS MEDIALIGHT INTERACTIVE		1 228 500
Ets PAPETERIE LOUIS TOBIE		8 990 761
LA RUE CASE NEGRE		479 115
WELCOME TRAVEL AGENCY		2 003 162
Ets YOUVANA		3 155 355
Total		31 759 704

Note 5.2 Il s'agit des soldes créditeurs de la TVA pour FCFA 46 713 695 et des impôts sur le revenu pour FCFA 2 883 003, soit un montant total de FCFA 49 596 698

Comptes	Libellés	Montants
444100	Etat, TVA due	46 713 695
447100	Etat, impôt sur le revenu	2 883 003

Note 5.3 Sont enregistré dans ce poste les créiteurs divers (471200) et les autres comptes de préfinancement (471260).

5.3.a Le projet doit à des tiers au titre de reliquat sur mission, les prestations d'accréditations non encore payés ainsi que des évaluateurs de projets de recherches. Le détail des créiteurs divers (471200) est le suivant :

471200 Créiteurs Divers	Solde C
Pr. AWONO ONANA	88 975
BOYOM NGUIFFO, Evalueateur étranger des projets de recherche du CETIC	118 000
Commission des Titres d'Ingénieurs	11 426 170
, DAWAH TANKEU Evalueateur étranger des projets de recherche du CETIC	118 000
DEMONGEOT Jacques Evalueateur étranger des projets de recherche du CETIC	354 000
DINDA TCHOFO, Evalueateur étranger des projets de recherche du CETIC	236 000
DIONGUE ABDOU Evalueateur étranger des projets de recherche du CETIC	118 000
Pr. ETOUA Rémy Magloire	88 975
FLORSCH Nicolas, Evalueateur étranger des projets de recherche du CETIC	118 000
GUEYE THIEECOUMBA;Evalueateur étranger des projets de recherche du CETIC	236 000
GUILLARD Hervé Evalueateur étranger des projets de recherche du CETIC	118 000
HAGIMONT Daniel Evalueateur étranger des projets de recherche du CETIC	118 000
KIRCHNER SANTUCCI Evalueateur étranger des projets de recherche du CETIC	354 000
MBINKAR EDWIN	450 000
MOUSSA LO, Evalueateur étranger des projets de recherche du CETIC	118 000
M'PASSI MABIALA Evalueateur étranger des projets de recherche du CETIC	118 000
NOUKAKIS DIMITRIOS Evalueateur étranger des projets de recherche du CETIC	354 000
NOUATIN GUY Evalueateur étranger des projets de recherche du CETIC	118 000
QUINTON Patrice Evalueateur étranger des projets de recherche du CETIC	118 000
SARR IDRISSE Evalueateur étranger des projets de recherche du CETIC	118 000
SECK DIARAF Evalueateur étranger des projets de recherche du CETIC	118 000
STINCK WICH Evalueateur étranger des projets de recherche du CETIC	118 000
TCHOUBE TCHENDJI	88 975
Pr TEWA Jean	88 975
VERGU Elisabeth	118 000
VIENNET Emmanuel Evalueateur étranger des projets de recherche du CETIC	236 000
Total	15 654 070

5.3 b Le détail des autres comptes de préfinancement (471260) est le suivant :

Code	Libellé	Solde C
AWOA	AWONO ONANA Charles	160 000
WABAMAKENG	WABA MAKENG HUGUETTE LAURE	370 230
	Total	530 230

Note 5.4 Sont enregistrées dans cette rubrique les dettes envers les fournisseurs d'immobilisations, et concernent notamment: l'acquisition du logiciel comptable TOM2PRO, l'acquisition de la licence Office Home et l'acquisition du matériel informatique. Le principal créancier est le fournisseur INTEK à hauteur de FCFA 11 794 192FCFA.